

Extrait du site UGTG.org

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article2231

Travayã" a Canella Beach ni rÃ©zon dÃ©fann dwa a yo:TOUS EN GRÃˆVE MERCREDI 23 DECEMBRE 2015

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 22 dÃ©cembre 2015

Mis Ã jour le : mardi 22 dÃ©cembre 2015

UGTG.org

Camarades, Travailleurs de CANELLA BEACH,

Il est ã se demander pourquoi nous appelons ã la grã"ve dans le secteur de lâEuros"hã'tellerie et du tourisme en cette pã©riode oã¹ les patrons se glorifient de lâEuros"augmentation du nombre de touristes, d'un bilan prometteur de la saison 2015 et de lâEuros"annã©e ã venir.

Et bien Camarades, Travailleurs, câEuros"est bien parce que les patrons des hã'tels de Guadeloupe y compris CANELLA BEACH HOTEL ont dã©cidã© d'abolir notre Convention Collective Dã©partementale des Hã'tels de Guadeloupe, nous privant ainsi, nous Travailleurs de tous nos droits que nous avons acquis de hautes luttes en voulant appliquer leur Convention Nationale de France. **Sa yo pa ka di : leur Convention Collective Nationale de France est moins avantageuse pour nous Travailleurs de Guadeloupe ! Yo viã© kouyonã© nou !**

Non seulement la Direction de CANELLA BEACH souhaite appliquer la Convention Collective de France, pire elle refuse dã©euros"appliquer lâEuros"Accord BINO quãEuros"elle a elle-mãªme signã© en 2009.

Pour ne pas respecter lâEuros"Accord BINO dans toutes ses dispositions initiales, la Direction de CANELLA BEACH HOTEL a fait appel ã un cabinet dã©euros"Expert-comptable et conseil. **Konsi yo pa konnã't sa yo sinyã© en 2009 ! Yo ka vini brezeng !**

DãEuros"aprã's leur expertise : ã« CANELLA BEACH nãEuros"ã©tait pas adhã©rente ã une organisation syndicale patronale signataire de lâEuros"Accord BINO, qu'elle n'avait pas signã© lâEuros"Accord BINO ã ».

Pire, encore daprã© yo, ã« CANELLA BEACH nãEuros"avait pas l'obligation de reprendre ã sa charge l'augmentation de salaire de 200 euros au terme des aides de l'ã©tat et des collectivité©s pour les salaires infã©rieurs ou ã©gaux ã 1,4 du smic.ã ».

FAUX et ARCHI FAUX ! Leur expertise nãEuros"a aucune valeur ! **Sonjã©, le 02 Avril 2009,** CANELLA BEACH Hã"TEL et comme bien dã©euros"autres Hã'tels de Guadeloupe (SALAKOCLIPPER, CREOLE BEACH, AUBERGE DE LA VEILLE TOUR, Hã"TEL FLEUR DãEuros"EPã©E, etcãEuros!) ont **tous signã© lâEuros"accord dãEuros"entreprise relatif ã lâEuros"Accord BINO.**

Aprã's plus de quatre rencontres avec la Direction de CANELLA BEACH, lâEuros"UTHTR-UGTG a essayã©, par tous les moyens, de la convaincre de respecter ses engagements avec preuves ã lâEuros"appui et avec le concours du Cabinet dã©euros"Expertise comptable GERVASON mandatã© par lâEuros"UTHTR-UGTG qui leur a dã©montrã© A+B que les 200 euros ne sont pas intã©grã©s dans nos fiches de paie comme elle le dit. Nous le disons encore **Yo ka volã© nou ! Yo ka pran nou pou bwabwa !**

Rã'spã'ktã© sa zã²t sinyã© !!

Jodila, la Direction de CANELLA BEACH **ka fã" kon tã"bã" dapwã© yo** et refuse malgréã© tout dã©euros"appliquer lâEuros"accord dã©euros"entreprise relatif ã lâEuros"application de lâEuros"accord rã©gional interprofessionnel sur les salaires (Accord Jacques BINO).

Camarades, Collã"gues de CANELLA BEACH, ce nãEuros"est pas le versement de 50 euros par mois que nous rã©clamonsãEuros! **Nous, Travailleurs de CANELLA BEACH, rã©clamons 200 euros nets par mois sur notre fiche de paie qui devaient nous ã"tre versã©s depuis 2011. Or, la Direction nous verse 50 euros depuis 2009. Faites-le compte ! Et le compte nãEuros"y est pas !!!**

Fã² pa nou fã" dã"yã" !

Camarades, Collã"gues de CANELLA BEACH, nous le savons dã©jã , pour nous dã©stabiliser, la Direction tentera de faire pression sur certains membres du Personnel non-acquis ã la cause. Donc **SOYONS SOLIDAIRES ! ANNOU TIRã0 PYã0 AN NOU VYã0 SOULIYã0. NOU VWãÆ Dã'T TRAVAYãÆ Lã'TãÆL FEY ã0 RACHã0 SA YO Tã0 KA DOUã0 YO ASI BINO.**

Alors, ne cã©dons pas et ne laissons pas ces affairistes malhonnã"tes qui n'en n'ont rien ã faire des Guadeloupã©ens et de la Guadeloupe, supprimer nos acquis et dã©truire la Convention Collective Dã©partementale des Hã"tels de Guadeloupe que nos anciens nous ont Iã©guã©e.

C'est la raison pour laquelle nous Collã"gues, Travailleurs de CANELLA BEACH devons ã"tre **doubout ansanm ansanm** et impitoyables ã compter du **23 Dã0CEMBRE 2015** afin dãEuros"exiger le respect de nos droits.

TOUS ENSEMBLE MERCREDI 23 DECEMBRE 2015

EXIGEONS PAR LA GRãÆVE :

1. LãEuros"application pleine et entiã"re de lãEuros"Accord Jacques BINO signã© le 2 Avril 2009
2. Le respect et lãEuros"application de la Convention Collective Dã©partementale des Hã"tels de Guadeloupe
3. Le rappel de salaire pour tous les salariã©s sur lãEuros"Accord BINO depuis 2010

ANNOU Lã0Vã0 GAOUã0 POU EXIGER LE RESPECT DE NOTRE DROIT - ANNOU COMBATTRE LE Mã0PRIS, LE MENSONGE, LA MALHONNã" TETã0.

NOU TINI DWA !! NOU Pã0Kã0 FãÆ DãÆYãÆ !!

Ansanm nou ka litãEuros!... Ansanm nou kã gannyã !!

Pointe-ã -Pitre, le 21 Dãcembre 2015

UTHTR-UGTG CANELLA BEACH